

## CHAPITRE XXVIII.—ADMINISTRATIONS DIVERSES.

### Section 1.—Terres domaniales.

Le tableau 1 (pp. 1044-1045) est un aperçu assez condensé du caractère et de la disposition des terres du Canada. Comme il y a de vastes superficies presque entièrement inexplorées et des territoires plus grands encore qui n'ont pas été arpentés, ne pouvant donc pas être classifiés quant à leurs possibilités, un grand nombre de chiffres qui y figurent ne sont que d'ordre estimatif. Avec l'extension des voyages d'exploration et des travaux d'arpentage au Canada, les gouvernements pourront effectuer une classification plus juste des territoires sous sa juridiction.

Les chiffres se rapportant aux superficies des fermes occupées et abandonnées ainsi qu'à celles des lopins boisés ont été puisés dans les rapports du recensement de 1931. Les superficies globales des provinces et territoires ont été calculées par le Service des levés topographiques, ministère fédéral de l'Intérieur, et concordent avec les chiffres au tableau de la page 7; quant aux superficies des réserves indiennes, les chiffres sont fournis par le département des Affaires indiennes. Quant aux autres items, on s'est servi des chiffres fournis par les provinces, et dans les cas où il a été impossible de les obtenir on les a remplacés par des données provenant des services fédéraux, principalement du Service forestier. Les totaux relatifs aux terres agricoles (position 10) et ceux relatifs aux terres boisées (position 18) contiennent naturellement des doubles emplois constitués par les terres agricoles boisées (position 7). Vu l'origine variée de ces données, la concordance entre les différentes positions est, on peut dire, satisfaisante.

### Sous-section 1.—Terres fédérales.

Les terres et ressources naturelles situées dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britannique, anciennement administrées par le gouvernement fédéral, furent transférées à leurs provinces respectives en 1930. Voir à ce propos l'Annuaire de 1931, p. 1030.

Depuis, les terres fédérales comprennent les Territoires du Nord-Ouest, y compris les îles arctiques et celles de la baie d'Hudson, le Yukon, les Parcs nationaux, les réserves indiennes, les sites historiques situés dans toutes les provinces, certaines terres de l'artillerie et de l'amirauté que le gouvernement fédéral détient depuis la Confédération et qu'il donne à bail, qu'il vend ou dont il s'efforce de retirer le meilleur revenu; enfin, les terres publiques précédemment transférées mais dont la Couronne a repris possession, et sur lesquelles des fonds publics ont été dépensés.

La plus grande partie des terres fédérales sont celles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest; la superficie globale en est d'environ 936,680,000 acres, soit 42 p.c. de la superficie en terre du Canada entier. La limite sud du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest est constituée par le 60ème degré de latitude nord. Les villes d'Oslo, de Stockholm et de Léningrad sont situées près de cette ligne, tandis que les trois quarts environ de la Norvège, les deux tiers de la Suède, la Finlande entière et une grande partie de la Russie s'étendent plus au nord. Dans le tableau 1 on différencie entre les terres fédérales dont le Dominion peut disposer librement et les